

## Évaluation centrale de projet – Synthèse

### Énergie durable dans les provinces de Midelt et Tata (EDMITA)

Pays	Maroc		
Secteur et code SNPC	23010 - Politique de l'énergie et gestion administrative		
Numéro de projet	2014.2498.5		
Commissionné par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)		
Organisme responsable/Partenaire de mise en œuvre	Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement du Maroc (MEME)/Agence marocaine pour l'énergie durable, provinces de Midelt et de Tata, communes de Midelt, Tata, Er-Rich et Fam El Hisn, Instituts spécialisés de technologie appliquée, Directions provinciales de l'Éducation nationale de Tata et Midelt (DPE)		
Volume du projet	6 000 000 EUR		
Durée du projet	octobre 2015 – décembre 2020		
Année de référence	2021	Année d'échantillonnage	2018

#### Cadre et classification du projet

Le Maroc couvre 95 % de ses besoins en énergie primaire par des importations, ce qui a un lourd impact sur la balance commerciale, l'environnement (pollution) et la protection du climat. En outre, les dépenses liées à l'importation d'énergie se font au détriment des dépenses sociales et éducatives. La croissance démographique, l'industrialisation et l'urbanisation, l'amélioration des conditions de vie d'une grande partie de la population et l'approvisionnement accru des zones rurales en électricité en augmentent constamment la demande. Cependant, le Maroc bénéficie de conditions climatiques favorables à l'exploitation des énergies renouvelables (ER) telles que l'énergie solaire (fort ensoleillement) et l'énergie éolienne comme sources d'énergie primaire. Le Maroc recèle également un potentiel fort d'efficacité énergétique (EE).

Les objectifs nationaux actuels concernant la part des énergies renouvelables dans la capacité de production d'électricité (42 % en 2020 et 52 % en 2030) peuvent être ainsi assurés. Le Maroc s'est doté d'un Plan climat national 2020-2030 (PCN) et de deux Plans climat régionaux (PCR). Le PCN prévoit que d'ici 2025, la dépendance à l'égard des importations d'énergie fossile doit être réduite de 95 % à au moins 85 %. En plus d'accroître ses capacités de production d'électricité, le Maroc s'intéresse de plus en plus à l'efficacité énergétique. Le pays vise à réduire la consommation nationale d'énergie de 25 % d'ici 2030. Ces ambitions se traduisent également au niveau provincial.

Les provinces marocaines de Midelt et de Tata ont été désignées comme les nouveaux sites du Plan solaire macro central. La Stratégie énergétique marocaine 2009-2030 prévoyait un développement industriel et socio-économique à proximité de ces sites. Cependant, la situation géographique périphérique des provinces de Midelt et de Tata et leurs conditions climatiques extrêmes ont entravé ce développement. En outre, la base économique est faible, l'environnement institutionnel peu développé et les capacités techniques insuffisantes. En résumé, les capacités des provinces de Midelt et de Tata en matière d'utilisation durable du potentiel de développement des ER et de l'EE étaient insuffisantes.

Figure 1 : Région concernée par le projet.

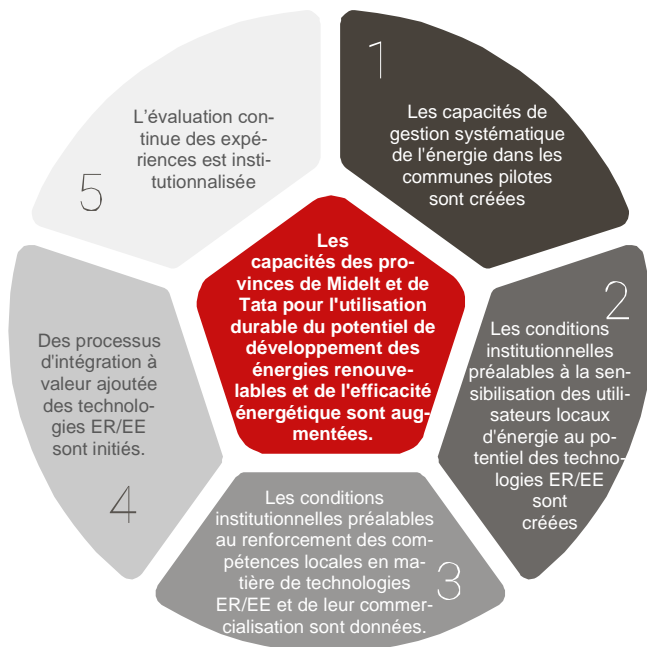


## Brève description du projet

Le projet « Énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans les provinces de Tata et Midelt (EDMITA) » était un projet conjoint de la République fédérale d'Allemagne et du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement du Maroc (MEME). Il a été financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par le MEME en coopération avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et un bureau d'études (sous-traitance). Il faisait partie du Programme Énergie Maroc de la coopération maroco-allemande et a pris fin le 31 décembre 2020.

Le projet avait pour objectif le renforcement des capacités des provinces de Midelt et de Tata dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Afin d'atteindre son objectif, le projet était structuré en cinq outputs : 1) plans d'action et stratégies, 2) accès aux informations et sensibilisation, 3) formation et compétences, 4) projets de démonstration, et 5) évaluation et échange entre les acteurs.

Figure 2 : Système d'objectifs/Domaines d'action.



Le projet devait ainsi contribuer à l'objectif du Programme Énergie Maroc, qui vise à ce que « les ménages, les institutions publiques et les entreprises marocaines sont approvisionnés en énergie de manière sûre et respectueuse du climat ». L'évaluation a constaté que le projet était aligné sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en

particulier l'ODD 7 (garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable) et l'ODD 13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs percussions).

Les partenaires de mise en œuvre importantes incluaient le MEME, le ministère de l'Intérieur, les gouverneurs des provinces de Midelt et de Tata, la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), la Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN), l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), les Instituts Spécialisés de Technologie Appliquée (ISTA) de Midelt et de Tata, les quatre communes pilotes (Midelt, Er-Rich, Tata et Fam El Hisn), la Direction provinciale de l'Éducation nationale (DPE) et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable. Les autres parties prenantes du projet étaient les entreprises et les associations commerciales locales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales (ONG) telles que les associations environnementales et les associations des femmes.

Le groupe cible direct du projet incluait les experts techniques et en management des différentes parties prenantes institutionnelles ou du secteur privé, ainsi que des ONG, les formateurs et bénéficiaires des formations professionnelles des ISTA et les bénéficiaires d'autres formations (p.ex. architectes, agriculteurs).

Le groupe cible indirect du projet était la population des deux provinces de Midelt et de Tata et plus largement des régions de Meknès, Errachidia et Souss-Massa-Drâa. Le projet visait spécifiquement les utilisateurs d'énergie particuliers et privés affectés par la hausse des prix de l'énergie et les utilisateurs d'énergie publics qui ne sont pas en mesure d'assurer des services publics suffisants (par exemple le chauffage/la climatisation des infrastructures sociales, l'éclairage public, etc.). Il a également ciblé les femmes, qui ont joué un rôle prépondérant dans le projet, car elles sont particulièrement dépendantes d'une énergie disponible et abordable au sein de leurs foyers. En ce qui concerne les besoins énergétiques agricoles, le projet a accordé une attention particulière aux besoins des coopératives de femmes (par exemple dans la filière des dattes). Les infrastructures sociales importantes pour les femmes telles que les centres de maternité, les groupes pauvres et marginalisés (tels que la population nomade) pour lesquels l'accès à l'énergie est difficile ont également été pris en compte.

## Evaluation d'après les critères du CAD

### Pertinence

La conception du projet était fortement alignée et conforme aux cadres de référence stratégiques pertinents, aux stratégies sectorielles et internationales. Le projet était conforme aux Objectifs de développement durable (ODD), ainsi qu'aux stratégies marocaines de développement économique durable et de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (dimension 1). Le projet a également contribué aux efforts d'autres projets et travaillé avec d'autres donateurs bilatéraux, nationaux, régionaux et internationaux intervenant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il a clairement mis l'accent sur le renforcement des compétences des deux provinces et des quatre communes en matière de gouvernance énergétique et de mise en œuvre des projets sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

La conception du projet était conforme aux besoins des groupes cibles et a pris en compte les besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables comme en témoignent la pose de panneaux photovoltaïques dans les Maisons des femmes de Tata et les maisons de nomades des communes d'Outerbat et Imilchil, l'isolation thermique et l'accès à l'électricité des écoles des provinces de Tata et de Midelt (dimension 2).

La conception du projet, (objectif, résultats, activités, hypothèses de résultats, suppositions et risques) a été élaborée de manière adéquate et était réaliste. Toutefois, le volet Risque aurait dû être plus détaillé et notamment prendre en compte la construction des grandes centrales solaires prévues par la MASEN à Tata et Midelt (dimension 3). Les changements stratégiques pertinents ont été réalisés de manière adéquate par la structure de gouvernance du projet (dimension 4).

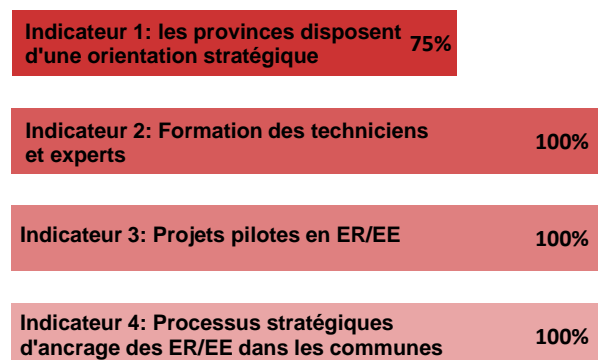
La conception du projet a été jugée satisfaisante pour atteindre l'objectif. L'atteinte de l'objectif aurait nécessité une concertation plus étroite avec le MEME et la MASEN et un partenariat plus fort avec la DGCT et le ministère de l'Éducation nationale. Une définition plus claire et participative des rôles et responsabilités des différents partenaires aurait permis de résoudre des problèmes tels que la gouvernance du CIE de Tata, l'homologation et la commercialisation des pôles

améliorés ou la résolution du blocage politique concernant la mise en disponibilité d'un terrain pour la construction d'un CIE à Midelt.

### Efficacité

L'objectif du projet a été mesuré par quatre indicateurs. L'indicateur 1 de l'objectif du projet (chaque province dispose d'une orientation stratégique pour les ER et l'EE) a été partiellement atteint. Les indicateurs 2 (80 techniciens, ouvriers qualifiés ou employés commerciaux, dont 25 % de femmes sont formés dans le domaine des ER et de l'EE), 3 (les possibilités de développement par l'utilisation des technologies d'ER et d'EE sont démontrées dans quatre catégories thématiques) et 4 (quatre communes disposent d'un processus pour le développement et la mise en œuvre de stratégies communales d'ER et d'EE) ont été pleinement atteints à l'issue du projet. En conséquence, l'objectif du projet (*outcome*) est considéré comme presque entièrement atteint.

Figure 3 : Réalisation des indicateurs cibles du module.



Trois des quatre indicateurs de l'objectif du projet démontrent cependant un niveau d'ambition peu élevé, puisqu'ils ne reflétaient que partiellement l'utilisation des résultats obtenus par les partenaires du projet (dimension 1).

En ce qui concerne la réalisation des outputs, les outputs 1, 2 et 4 ont été atteints à 100 % et l'output 3 partiellement. Le degré de réalisation de l'output 5 est considéré comme faible.

L'évaluation a démontré que les activités, résultats et outputs du projet ont contribué à la réalisation de l'objectif du projet (*outcome*). Toutefois, le projet n'a pas contribué à renforcer la coopération entre les acteurs des provinces ou des communes ou les échanges

entre les entreprises et les techniciens. En outre, certains projets pilotes n'étaient pas inscrits dans l'objectif de l'output 4 (dimension 2).

L'évaluation a révélé qu'il n'y a pas eu de résultats positifs imprévus. Cependant, quelques personnes interviewées lors de la mission d'évaluation ont fait état de résultats négatifs non intentionnels (dimension 4).

### Impact général en matière de développement

L'objectif du Programme Énergie de la coopération maroco-allemande qui vise à ce que « les ménages, les institutions publiques et les entreprises marocaines sont approvisionnés en énergie de manière sûre et respectueuse du climat », et auquel le projet EDMITA devait contribuer, est en voie de réalisation. Les résultats de développement de niveau supérieur visés par les ODD et les marqueurs du CAD de l'OCDE sont également en voie de réalisation. En ce qui concerne le principe « Ne laisser personne de côté », l'évaluation a démontré que le projet a obtenu des résultats en faveur des groupes marginalisés et pauvres. Le projet a particulièrement répondu aux besoins des femmes vulnérables et des populations pauvres (dimension 1) à travers la pose de panneaux photovoltaïques dans des foyers de femmes et dans des maisons de nomades. En outre, l'évaluation a montré que le projet EDMITA a partiellement contribué à atteindre l'objectif du Programme Énergie Maroc, notamment par la réalisation des projets pilotes dans les provinces de Tata et Midelt. Cependant, sa contribution à des objectifs de développement de niveau supérieur définis par les ODD et les marqueurs CAD est restée limitée (dimension 2).

Photo 1 : Centre Info Énergie de Tata (source : J.Seitz).



En outre, le projet a contribué à quelques résultats positifs imprévus au niveau de l'impact comme la création d'emplois pour des femmes grâce à l'électrification d'un foyer de femmes par des panneaux photovoltaïques. Aucun impact négatif imprévu n'a été constaté au cours de la mise en œuvre du projet. En matière de gestion des risques pour l'impact du projet, l'évaluation a relevé des lacunes significatives, notamment en matière de reproduction des résultats positifs obtenus dans le cadre des projets pilotes (dimension 3).

### Efficiences

Le projet a géré ses ressources conformément aux coûts prévus et aucun écart significatif par rapport aux coûts initialement prévus n'a été constaté. Néanmoins, tous les indicateurs d'outputs n'ont pas été atteints à 100 % avec les ressources disponibles. Les coûts des cinq outputs étaient globalement équilibrés, avec une part plus importante allouée à l'output 4 (projets de démonstration), ce qui s'explique par les coûts des achats de matériel et équipements. Certaines mesures n'entrent cependant pas dans la définition des projets de démonstration en matière d'ER/EE. Les coûts globaux n'ont représenté que 9 % des coûts totaux. La combinaison d'instruments (personnel, développement des capacités humaines, acquisitions, financements) du projet était également bien équilibrée. Le projet a pu travailler en collaboration avec toutes les parties prenantes. En conclusion, l'utilisation des ressources du projet a en général été adaptée aux outputs obtenus. Il existe cependant un potentiel d'amélioration non négligeable (dimension 1).

En général, les parties prenantes se sont dites satisfaites des résultats du projet ; certaines ont néanmoins indiqué que le projet n'avait pas répondu à toutes leurs attentes. La combinaison d'instruments a été considérée comme adéquate.

L'évaluation a conclu qu'il existait un potentiel pour maximiser l'objectif du projet. Afin d'augmenter la durabilité des résultats du projet, il aurait fallu allouer davantage de ressources à la capitalisation des résultats du projet. Le choix des provinces de Tata et Midelt a généré quelques défis, notamment le déploiement d'experts internationaux du bureau d'études dans des régions reculées du Maroc et caractérisées par des climats extrêmes, qui s'est traduit par un fort isolement des experts. En outre, le responsable du projet

de la GIZ basé à Rabat n'était à l'origine que partiellement affecté à la gestion du projet EDMITA. Une augmentation du temps de travail accordé à la gestion du projet à partir du mois de mai 2019 (de 30 % à 70 %) a considérablement amélioré la gestion du projet. Certains interlocuteurs ont également indiqué que les experts déployés dans les provinces par le bureau d'études étaient trop jeunes.

L'évaluation a montré que le projet a couvert les trois niveaux d'intervention (macro, méso, micro) et a coopéré avec ses structures partenaires dans les provinces, les communes, les centres de formation et avec les ONG. L'évaluation a conclu que le projet a traité toutes les thématiques liées aux ER et à l'EE telles que définies dans la proposition de projet (dimension 2).

### Durabilité

Le projet a créé les bases de la durabilité en obtenant des résultats positifs, notamment dans l'intégration des projets d'ER et d'EE dans les communes, l'introduction d'un outil de gestion communale de l'énergie, le développement de formations sur la pose de panneaux photovoltaïques au sein des ISTA de Tata et Midelt, et la mise en œuvre de projets pilotes portant sur l'isolation thermique ou les panneaux photovoltaïques dans des écoles. Toutefois, le projet a parfois peiné à mobiliser certaines administrations et certains élus ou établissements de formation professionnelle. La communication et la capitalisation des résultats du projet et la mobilisation des acteurs locaux et centraux n'étaient pas optimales pour l'ancrage durable des résultats. Il convient également de noter que la pandémie de COVID-19 en 2020 a coïncidé avec la dernière année du projet. Les évaluateurs ont souligné qu'il fallait non seulement développer l'offre de nouvelles technologies telles que les poêles améliorés par le biais des formations, mais aussi faire plus d'efforts pour stimuler la demande en technologies, en menant des campagnes de sensibilisation et en proposant des produits abordables. Quelques résultats n'étaient pas bien ancrés et n'ont pas été complètement établis et mis en œuvre dans les structures des partenaires. En conséquence, la condition préalable pour assurer le succès à long terme des réalisations du projet n'est pas encore entièrement remplie (dimension 2).

L'évaluation a conclu que le projet a produit des résultats pertinents et précieux, et a déployé de nombreux efforts pour créer des bases raisonnablement solides

pour la durabilité des résultats obtenus. Toutefois, l'impact et la durabilité à plus long terme dépendront de plusieurs facteurs et d'un engagement solide de la part de toutes les parties prenantes. Le manque de fonds pour financer la gestion et l'entretien de certaines installations ou l'incapacité des communes à trouver des financements pour concrétiser tous les projets développés par l'outil Tableau de bord de gestion énergétique (TBGE) représentent des obstacles et empêchent les personnes concernées de tirer tous les bénéfices des prestations du projet dans le domaine des ER et de l'EE (dimension 3).

En résumé, les perspectives de durabilité des résultats du projet semblent être moyennes, en raison des facteurs évoqués ci-dessus.

### Évaluation globale

Avec un résultat global de 79 points sur 100, le projet EDMITA obtient une appréciation globale de niveau 3 (satisfaisant). Si sa pertinence et son efficacité sont considérées comme bonnes, son impact et son efficacité n'obtiennent qu'un résultat satisfaisant. Le plus grand défi du projet sera celui de la durabilité, qui a également obtenu un résultat satisfaisant.

Le plus grand enjeu pour le projet a été son périmètre géographique et sa mise en œuvre dans des régions très éloignées de la capitale et donc des centres de décision des autorités marocaines. Cela s'est traduit par un isolement du personnel du projet dans les provinces, qui a été renforcé par le fait que le personnel

Tableau 1 : Évaluation des critères du CAD de l'OCDE

Critère	Note (max. 100)	Échelle d'évaluation 1 (très bon résultat) à 6 (résultat très insuffisant)
Pertinence	88	Niveau 2 : Bon résultat
Efficacité	84	Niveau 2 : Bon résultat
Impact	74	Niveau 3 : Résultat satisfaisant
Efficience	77	Niveau 3 : Résultat satisfaisant
Viabilité/ durabilité	72	Niveau 3 : Résultat satisfaisant
<b>Note globale</b>	<b>79</b>	<b>Niveau 3 : Résultat satisfaisant</b>

ne faisait pas partie du cercle des experts de la GIZ (contrat de sous-traitance). Néanmoins, l'évaluation a démontré que l'engagement fort du personnel a permis au projet d'atteindre la majorité des résultats prévus.

L'impact et la durabilité des résultats sont néanmoins incertains, car leur appropriation par les autorités centrales est insuffisante, ce qui engendre un manque de visibilité concernant leur reproduction. Malgré ces obstacles, le projet EDMITA est une référence pour la mise en œuvre de projets de coopération dans des régions reculées. Les enseignements tirés du projet, notamment en ce qui concerne les difficultés de mise en œuvre, permettront d'adapter la conception des projets à venir.

## Conclusions et facteurs de réussite/d'échec

### Conclusions relatives à l'Agenda 2030

- ✓ Le concept du projet était conforme aux normes et accords internationaux, en particulier aux ODD de l'Agenda 2030.
- ✓ Les femmes, les personnes âgées et les enfants ont été directement ciblés par le projet (principe « Ne laisser personne à côté »).

### Facteurs externes

- ✓ L'intérêt politique des autorités marocaines centrales pour le développement des régions les plus reculées du pays a favorisé la mise en œuvre du projet.
- ✗ Une plus grande implication des partenaires au niveau du gouvernement central aurait pu impulser une dynamique au projet.

### Conception et gestion du projet

- ✗ La distance qui sépare Rabat des provinces ciblées par le projet et la distance qui sépare les deux provinces ont constitué un obstacle dans la mise en œuvre du projet.
- ✗ Les conditions climatiques extrêmes ont posé des difficultés aux experts déployés, entraînant des rotations importantes.
- ✓ La vingtaine de projets de démonstration a mis en avant les technologies des ER et de l'EE.
- ✗ La mise en œuvre d'un grand nombre de projets de démonstration a donné lieu à une utilisation importante de ressources, au détriment de la capitalisation des résultats.
- ✗ Le manque de communication des résultats a entravé l'impact du projet ainsi que sa durabilité.

### Gestion de la coopération

- ✓ La coopération existante entre l'Allemagne et le Maroc représentait un bénéfice net.
- ✓ Néanmoins, les provinces de Tata et Midelt ne disposaient pas de mécanismes de coopération. L'engagement de l'équipe du projet dans la mise en place de ces mécanismes a été l'une des réussites du projet.
- ✗ Le projet a déployé des efforts considérables pour encourager l'apprentissage et l'innovation, mais la diffusion des résultats et la communication, notamment avec des acteurs de la capitale, auraient dû être prises en compte lors de la conception et de la mise en œuvre.

Il convient de souligner que le projet EDMITA a constitué une très bonne première expérience de travail dans une région reculée, expérience sur laquelle d'autres projets pourront s'appuyer.

## Recommandations

### Pour les organisations partenaires et la GIZ :

Pendant les trois ans de sa mise en œuvre, le projet a fait progresser de manière significative la thématique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les provinces de Tata et Midelt. Cependant, pour obtenir un impact à l'échelle nationale, il faudra sensibiliser les décideurs au sein du gouvernement central, des régions et des municipalités, et mettre des fonds à disposition pour financer la mise en œuvre des mesures en matière d'ER. Pour favoriser la durabilité des résultats du projet, il est recommandé de diffuser largement les résultats obtenus par le projet EDMITA.

### Pour la GIZ :

Pour les projets à venir, il est recommandé de prévoir suffisamment de ressources et de temps pour capitaliser sur les résultats et ainsi garantir leur impact et leur durabilité.

Afin de réduire les risques liés au changement de gouverneur dans une province, il est recommandé d'associer une région et non une province au projet. Pour la mise en œuvre des projets de démonstration des projets à venir, il est recommandé de prévoir suffisamment de temps pour réaliser la sélection, l'étude de faisabilité, la planification, l'appel d'offres et la mise en œuvre.

Afin de garantir la pérennité du projet, il est recommandé d'envisager l'implication d'autres acteurs pertinents, notamment pour le financement de projets sur les ER (par exemple, le ministère des Finances). Pour la gestion d'un projet dans une région reculée, il est recommandé de se pencher sur la pertinence du choix des experts (experts locaux ou internationaux). En outre, il est non seulement primordial de développer l'offre des nouvelles technologies telles que les énergies renouvelables par des formations, mais aussi de créer la demande pour ces technologies par le biais de campagnes de sensibilisation ou d'autres mesures.

Photo 2 : Attestations de formation à la couture pour des femmes à Tata (source : J. Seitz).



## Approche et méthodes d'évaluation

Le projet a été évalué sur la base de critères et de questions d'évaluation standardisés fondés sur les cinq critères d'évaluation définis par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à savoir la pertinence, l'efficacité, l'impact, l'efficience et la durabilité. Les contributions à l'Agenda 2030 et à ses principes (universalité, approche intégrative, principe « Ne laisser personne de côté », partenariats multiacteurs) ont également été prises en compte, tout comme les questions transversales telles que le genre, l'environnement, la sensibilité aux conflits et les droits de l'homme. En outre, l'évaluation a examiné la qualité de la mise en œuvre du projet, notamment dans le critère « efficacité ».

La conception de l'évaluation de l'efficacité et de l'impact était basée sur une analyse de contribution en six étapes, qui a été appliquée à des hypothèses de résultat issues de la théorie du changement du projet. À l'étape 1, l'évaluation a examiné les documents du

projet concernant les réalisations et les résultats escomptés et a identifié les facteurs contributifs potentiels. À l'étape 2, les éléments ont été reliés les uns aux autres, formant ainsi une théorie du changement (TdC). À l'étape 3, pendant la période de collecte des données, l'évaluation a recueilli des preuves empiriques sur la mesure dans laquelle les résultats ont été atteints et la mesure dans laquelle les contributions du projet ou d'autres facteurs ont eu lieu. À l'étape 4, les informations ont été analysées, ce qui a conduit à une « histoire de la contribution ».

Les méthodes empiriques appliquées étaient notamment l'analyse des documents, des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion avec les principales parties prenantes ainsi que la triangulation des points de vue des principales parties prenantes.

Les principales parties prenantes interrogées dans le cadre de l'évaluation comprenaient des représentants d'organisations partenaires (présentées à la page 2) ainsi que l'ambassade d'Allemagne, le BMZ, la Banque allemande de développement (KfW), les projets de la GIZ, le personnel du projet EDMITA ainsi que le bureau d'études GFA. Au total, l'équipe d'évaluateurs a mené 48 entretiens. En raison de la pandémie de COVID-19, la plupart des interviews ont été réalisés partiellement à distance avec l'évaluateur local présent sur le terrain et l'évaluateur international participant par visioconférence.

Photo 3 : Matériel didactique de formation à la pose de panneaux photovoltaïques dans le CIE à Tata (source : J. Seitz).



## Méthodologie de l'évaluation des résultats

Les projets sont évalués selon les critères du CAD de l'OCDE, à savoir : pertinence, efficacité, impact, durabilité et efficience. Chacun des cinq critères est évalué sur une échelle de 1 à 100 (système de pourcentage).

La note globale du projet est calculée à partir de la moyenne des points attribués pour chaque critère du CAD. La moyenne de la note globale est arrondie conformément aux règles d'arrondi mathématiques. Tous les critères du CAD pèsent le même poids dans la note globale. Par rapport aux systèmes précédents (échelle de 6 points, échelle de 16 points), l'échelle de 100 points présente l'avantage d'être différenciée, utilisée au niveau international, et facile à comprendre et à traduire en d'autres systèmes de notation.

Tableau 2 : Échelles d'évaluation

Échelle de 100 points (note)	Échelle à 6 niveaux (appréciation)
92–100	Niveau 1 : Très bon résultat
81–91	Niveau 2 : Bon résultat
67–80	Niveau 3 : Résultat satisfaisant
50–66	Niveau 4 : Résultat plutôt insuffisant
30–49	Niveau 5 : Résultat insuffisant
0–29	Niveau 6 : Résultat très insuffisant

Les dimensions d'évaluation dans le cadre des critères du CAD de l'OCDE, de même que l'attribution de la note globale à l'aide d'un système de points, améliorent la transparence des évaluations et permettent en outre une meilleure comparabilité si l'on dépasse le cadre du projet.



## Mentions légales

### Responsable :

Martha Gutierrez, GIZ, Directeur  
GIZ Unité d'Évaluation

### Conception, coordination et gestion :

Claudia Kornahrens, GIZ, cheffe de section  
Lucas Jacobs, GIZ, Gestion d'évaluation  
Section Évaluations Centrales de Projets  
GIZ Unité d'Évaluation

### Evaluateurs :

Josef Seitz (Global21 Consulting)  
Dr-Ing. Tarik El-Edghiri (MEES)

### Auteurs :

Josef Seitz (Global21 Consulting)  
Dr-Ing. Tarik El-Edghiri (MEES)

### Révision :

International Correspondents in Education (ICE)

### Conception :

Mise en page : DITHO Design GmbH, Cologne  
Graphiques : Stefan Oltsch

### Impression et diffusion :

GIZ, Bonn

### Matériel cartographique :

Les représentations cartographiques ont un caractère exclusivement informatif et ne constituent pas une reconnaissance internationale des frontières et des zones. La GIZ ne garantit en aucune façon l'actualité, l'exactitude ou l'intégralité des cartes fournies. Toute responsabilité concernant des dommages résultant directement ou indirectement de leur utilisation est exclue.

E-mail : [evaluierung@giz.de](mailto:evaluierung@giz.de)

| [www.giz.de/evaluierung](http://www.giz.de/evaluierung)

[www.youtube.com/user/GIZonlineTV](http://www.youtube.com/user/GIZonlineTV)

[https://twitter.com/giz\\_gmbh](https://twitter.com/giz_gmbh)

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

### Sièges de la société :

Bonn et Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36    Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5  
53113 Bonn, Allemagne    65760 Eschborn, Allemagne  
Tél. : +49 228 44 60-0    Tél. : +49 61 96 79-0  
Fax : +49 228 44 60-17 66    Fax : +49 61 96 79-11 15

E-mail : [info@giz.de](mailto:info@giz.de)  
| [www.giz.de](http://www.giz.de)

Bonn 2023